

teur, l'autorité, en anéantissant dans le cœur de l'enfant le respect du pouvoir primordial de la famille, dont le pouvoir public n'est qu'une sorte d'application en grand.

A la stabilité de la famille et à l'amour du devoir, il substitue le plaisir, l'intérêt, la passion.

Rappelant alors, dans une énumération rapide, les déplorables effets du divorce : le mariage avili, la femme déchue, les enfants sacrifiés, les familles divisées, la société corrompue, le Père Monsabré invite ses auditeurs à tirer eux-mêmes la conclusion : *le divorce est un principe de décadence.*

Cette vérité, il la proclame, l'histoire à la main. Il montre la prospérité correspondant au respect du lien conjugal, la décadence correspondant au divorce ; avec le divorce le libertinage arrive, la population décroît et Rome est vaincue plus par le divorcé que par les barbares.

Au contraire, le christianisme introduit dans le monde qui se reforme l'élément fortifiant de l'indissolubilité du mariage, et voilà les sociétés modernes qui sont fondées, fortes et puissantes.

Mais le protestantisme a rouvert la terrible fissure. Le Père Monsabré en prend à témoin les protestants eux-mêmes.

Sans doute, le christianisme retient sur la pente les peuples modernes, mieux défendus ainsi que les sociétés païennes.

Pourtant le danger existe. Après le Souverain Pontife, dont il cite le magnifique avertissement, le Père Monsabré jette à son tour le cri d'alarme.

« Si les enfants de Dieu, lassés de porter le

joug des unions indissolubles se laissent tenter par les trop nombreux exemples de répudiation dans lesquelles la passion cherche ses franchises ; si les lois humaines triomphent de la loi divine ; si le divorce devient la coutume de nos sociétés ; c'est fait, notre décadence est assurée, plus profonde et plus honteuse que toutes les décadences historiques, parce que nous serons tombés de plus haut. Le divorce licencie la bête humaine, et la bête humaine est insatiable. »

L'argumentation du prédicateur est complète ; il a saisi son auditoire, il lui a inoculé le respect du lien conjugal et l'horreur du divorce, dissolvant des sociétés.

Moins soucieux d'effets oratoires que de résultats pratiques, il termine simplement, gravement, indiquant le remède après avoir montré le mal :

« Nous n'en sommes pas là, Messieurs, Dieu merci, et j'espère que nous n'y arriverons pas. Mais il faut pour cela que les vrais chrétiens et les hommes sensés s'unissent, fassent résolument leur choix entre le principe de décadence et la loi du progrès et de perfection ; qu'ils proclament enfin, dans leurs mœurs plus que dans leurs discours : qu'on ne sépare pas ce que Dieu a uni : *Quod Deus conjunxit homo non separet.* »

*
*
*

Dans cette conférence, — et il en est ainsi des autres, — ce qui ressort au premier chef, c'est comme fond la doctrine ; comme mise en œuvre, la méthode, l'argumentation, la dialectique ; comme forme, la charité et la précision, l'ampleur et la majesté.

Tels sont en effet les éléments distinctifs de l'éloquence du Père Monsabré.

Lacordaire n'était ni logicien, ni même à proprement parler théologien. Sa parole était une parole spontanée, non écrite, fruit de graves méditations sans